

# Le groupe libéral-radical dit non à la suppression de la TVA pour taxer l'énergie

Berne, le 25 septembre 2014

**Communiqué**

## Le groupe libéral-radical dit non à la suppression de la TVA pour taxer l'énergie

Une taxe sur l'énergie mettrait en danger nos emplois et le budget de la Confédération

---

**Le groupe libéral-radical salue la décision du Conseil national, qui s'est massivement opposé aujourd'hui à l'initiative populaire des Verts libéraux « remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie ». Afin de pallier les problèmes énergétiques et climatiques, le parti vert libéral suisse propose de supprimer la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et d'instaurer à la place une taxe sur l'énergie qui concernerait uniquement les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium pour l'essentiel). L'instauration d'un changement aussi radical aurait des effets très néfastes sur nos entreprises, nos emplois, le porte-monnaie de la classe moyenne, les finances fédérales et par conséquent, sur les assurances sociales (AVS/AI).**

La TVA est une source de revenus importante pour la Confédération et permet notamment de financer nos assurances sociales. L'initiative rendrait le budget de l'Etat et le système social dépendant de la consommation des énergies non-renouvelables. Le projet présenté n'est pas durable, tel est son défaut majeur. Il n'est pas défendable, tant sur l'aspect écologique, social ou encore économique.

### L'initiative populaire n'est absolument pas viable à long terme

Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie pourrait avoir une influence écologique positive, malheureusement l'énergie deviendrait un produit de luxe. Selon une estimation mandatée par la Confédération, la taxe pourrait s'élever à 33 cts par kWh, 3 francs par litre d'essence et 3 francs 30 par litre d'huile de chauffage.

Un tel changement causerait une hausse des prix de l'énergie exorbitante. Nos entreprises, nos places de travail et donc notre économie tout entière seraient fortement désavantagées. Sans oublier que c'est le porte-monnaie avant tout de la classe moyenne qui sera sollicité.

### Le PLR veut récompenser plutôt que punir

Pour le groupe libéral-radical, la politique en matière d'énergie et de climat est liée. Elle ne doit pas se faire au péril de l'économie et de l'emploi. Plutôt que d'imposer continuellement de nouvelles taxes aux citoyens et aux industries, le PLR propose une taxe d'incitation CO2 optimisée. A ce sujet, il a déposé une initiative parlementaire [14.436](#) « Pour un

# Le groupe libéral-radical dit non à la suppression de la TVA pour taxer l'énergie

approvisionnement en énergie respectueux de l'environnement et du climat. »

La taxe CO2 doit être adaptée afin de jouer un rôle incitatif. Le but est d'exonérer de la taxe les entreprises et les particuliers qui atteignent des objectifs énergétiques ambitieux, contractés avec la Confédération. Le PLR veut que le tournant écologique passe par de réelles incitations et non par de nouvelles taxes, subventions ou impôts. Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

---

## Contacts:

- › Laurent Favre, Conseiller national, 079 347 16 46
- › Jacques Bourgeois, Conseiller national, 079 219 32 33
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48